

Diplôme de spécialisation professionnelle Installateur de systèmes de production photovoltaïque

Présentation

Publics / conditions d'accès

Niveau bac

Ce DSP s'adresse aux :

- Jeunes bacheliers désireux de poursuivre des études dans le supérieur qui n'ont pas obtenus satisfaction dans leur choix d'orientation ;
- Jeunes (18-25 ans) issus de l'enseignement secondaire ou supérieur et sortis du système scolaire, en reprise d'études ;
- Personnes sous statut Demandeur d'emploi ;
- Candidat-e-s qui postulent après une VAPP, VAE, VES.

Objectifs

Former un installateur capable de réaliser des travaux d'implantation et de mise en service d'équipements de production photovoltaïque (électrique et électronique) dans des bâtiments à usage domestique, tertiaire et industriel; selon les règles de sécurité en vigueur.

Ce dernier peut câbler et raccorder les installations ainsi qu'effectuer des travaux de dépannage et de maintenance 1er niveau. Toutefois, cet Installateur ne dimensionne pas l'équipement; cette mission incombant aux techniciens attitrés.

Type d'emplois accessibles :

- Installateur de système photovoltaïque
- Electricien photovoltaïque

Modalités de validation

Pour obtenir le cursus, il est nécessaire de :

- Avoir suivi la formation avec un taux d'assiduité au moins égal à 90% (absences justifiées non comprises) ;
- Avoir obtenu une moyenne générale pondérée au moins égale à 10 sur 20 aux unités de la formation constituant chaque Bloc académique. Pour calculer la moyenne générale, un coefficient est appliqué à chaque unité de formation,
- Justifier d'une expérience professionnelle en relation avec l'objectif de la spécialisation du diplôme, formalisée dans un Rapport d'expérience soutenu à l'oral, et avoir obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à cette épreuve.

Des modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme.

Ces éléments sont appréciés obligatoirement par une combinaison de :

- contrôles continus de formation réguliers sur chaque Unités Spécifiques (valeur 50% sur la note finale 1ère session),
- un examen terminal (valeur 50% sur la note finale 1ère session).

Mis à jour le 01-09-2024



Code : DSP0400A

60 crédits

Diplôme de spécialisation
professionnelle

Responsabilité nationale :

EPN01 - Bâtiment et énergie /
Brice TREMEAC

Responsabilité opérationnelle

: Dany GAILLON

Niveau CEC d'entrée requis :

Niveau 4 (ex Niveau IV)

Niveau CEC de sortie : Niveau

4 (ex Niveau IV)

Mode d'accès à la certification

:

- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage
- Formation initiale
- Formation continue

NSF : Energie, génie climatique
(227)

Métiers (ROME) : Monteur /

Monteuse de panneaux
photovoltaïques (F1610) ,
Electricien / Electricienne
photovoltaïque (F1602)

Code répertoire : RNCP37218

Contact national :

EPN01 - Energie

292 rue St Martin

75003 Paris

01 40 27 21 65

Magali Pacaud

magali.pcaud@lecnam.net

Compétences

Compétences transversales

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et/ou en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel

- Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages.
- Communiquer dans une langue étrangère.
- Se servir des outils numériques en lien avec un champ professionnel.

Compétences spécifiques

Préparer un chantier de pose d'un système de production photovoltaïque

- Identifier les différents systèmes d'intégration nécessaires au chantier pour choisir le ou les panneaux photovoltaïques.
- Déterminer les onduleurs adéquats.
- Identifier les câbles et autres éléments pertinents.
- Renseigner la base de gestion des stocks quant au matériel retiré afin de réapprovisionner sa boîte à outils.
- Prendre connaissance du PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé) conçu par le coordinateur de sécurité et de protection santé (CSPS) du chantier.
- Lire le plan d'installation (dessus, coupe, ...) et le confronter à la réalité afin d'informer le chef d'équipe de toute nécessité d'adaptation.
- Définir le positionnement de l'installation et la méthode de pose (reconnaître le type de toiture/couverture, etc.).
- Mettre en place les dispositifs de sécurité collective et individuelle (Harnais, points d'ancrages et lignes de vie temporaires, Stop-chute, sens de circulation, chargement, garde-corps provisoires.).
- Monter et démonter d'éventuels échafaudages de faible dimension.

Installer un système de production photovoltaïque

- Réaliser des petits travaux de maçonnerie ou couverture (tuiles, support, étanchéité, etc.).

- Conduire un chariot élévateur ou une nacelle pour déplacer ou ôter des matériaux présents pour insérer le système d'intégration (bacs lestés, intégration au bâti, surimposition, etc.).
- Poser le système d'intégration (ou autre support au sol tel que tracker, brise-soleil, garde-corps, etc.).
- Creuser d'éventuelles saignées pour réaliser des chemins de câbles et des conduits électriques en apparent ou en encastré en faisant passer les câbles solaires et les câbles de terre.
- Positionner une armoire électrique de locaux domestiques ou tertiaires afin d'installer et raccorder les différents modules en respectant les préconisations d'emploi et le plan de câblage.
- Faire état de l'avancement du chantier auprès du Chef d'équipe.
- Ranger le matériel et les matériaux utilisés.
- S'assurer conjointement avec le chef d'équipe de la mise en sécurité du chantier (engins, risque de chute, risque électrique, etc.).
- Trier les divers déchets produits lors de l'activité, pour les mettre en bennes sur place ou au dépôt selon les chantiers.
- Effectuer un compte-rendu écrit, lors du retour en entreprise, pour suivi du chantier.

La-le futur-e professionnel-le est en capacité de :

- Apprécier le matériel nécessaire pour l'installation du ou des panneaux photovoltaïques.
- Utiliser un système d'information lié à la gestion des stocks.
- Analyser un plan d'installation afin de choisir la méthode d'implantation du système de production photovoltaïque.
- Mettre en place des dispositifs de sécurité collective et individuelle sur la base d'un PPSPS (harnais, Stop-chute, etc.).
- Conduire un chariot élévateur (possibles travaux en hauteur).
- Poser un système de production d'énergie, incluant le câblage nécessaire et raccordement à l'armoire électrique.
- Trier et évacuer les divers déchets.
- Saisir des éléments de suivi de chantier dans le système d'informations dédié.

Enseignements

60 ECTS

Ouverture aux cultures numériques 1	USAL3V
	3 ECTS
Ouverture aux Transitions écologiques énergétiques et numériques	USAL50
	3 ECTS
Anglais 1	USAL3C
	2 ECTS
Outils Mathématiques	USAL3D
	2 ECTS
Méthodes et outils de la communication écrite 1	USAL3E
	3 ECTS
Economie, gestion et organisation de l'entreprise	USAL3F
	3 ECTS
Informatique et outils numériques	USCF0E
	6 ECTS
Démarches de projet 1	USAL3G
	2 ECTS
Introduction au développement durable et aux énergies renouvelables	USEN93
	2 ECTS
Electrotechnique et habitat	USEN94
	7 ECTS
Systèmes solaires et photovoltaïques	USEN95
	12 ECTS
Sécurité environnement	USEN96
	4 ECTS
Opérations du BTP	USEN97
	3 ECTS
Stage tuteuré	UAEN2L
	8 ECTS